



RAISON ET DÉRAISON



Rev. Danièle Gounord
ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE
ILE-DE-FRANCE

« *Je ne suis pas responsable* », tel fut l'axe de défense de presque tous les accusés du procès de Nuremberg. Bien longtemps après, le procès Papon réveille de tristes souvenirs, ouvre à nouveau bien des plaies, et pose une fois de plus la question des responsabilités individuelles dans ce moment sombre de l'histoire européenne.

Il ne m'appartient pas de juger le comportement de telle ou telle personne dans des circonstances aussi extraordinaires. Mais je m'interroge. C'était en plein XX^e siècle. En Allemagne comme en France, le degré de culture était très élevé. Les hommes et les femmes, dans leur très grande majorité, n'étaient ni fous ni monstrueux. La propagande de l'époque nous fait frémir aujourd'hui, mais sur le moment elle était considérée comme de l'information.

Une fois enclenchée la mécanique de l'horreur, il fut extrêmement difficile de l'arrêter. Mais si l'on veut être certain de ne pas recommencer à glisser sur une piste dangereuse pour la civilisation, n'est-ce pas avant le drame, sur les signes avant-coureurs, qu'il faut porter l'attention ?

Avant, c'est-à-dire dans les années trente, il y avait la violence des mots. L'antisémitisme fut dans les livres, dans les journaux, dans les congrès, bien avant de se

concrétiser dans les faits. Les campagnes, les amalgames, et pour tout dire la haine alimentée par l'argument du danger, donc distillant la peur, avaient sapé le ciment de la société et ainsi ouvert la voie à toutes les barbaries.

L'Amérique des années cinquante, avec le M^r Carthysme, succomba à la même tentation. Là, c'était le communisme qui était l'ennemi aussi diffus que redouté. Listes noires, rumeurs, délations, soupçons de sympathie ont ruiné de nombreuses vies, écrivant une page très sombre de l'histoire de la démocratie américaine.

Alors je m'interroge. La propagande sur le danger des sectes n'est-elle pas trop ressemblante ? Prenez les livres d'histoire : les mêmes arguments, selon les mêmes schémas, ont déjà été employés pour les juifs dans l'Europe des années trente et quarante, et pour le communisme dans l'Amérique des années cinquante : la menace contre les fondements de la société, le caractère nuisible et dangereux par définition, l'infiltration, la manipulation, les ressources financières immenses et cachées, le fléau contre lequel les citoyens doivent être protégés...



De façon identique, la propagande actuelle sur les sectes commet la plus grande faute qui soit contre la raison : elle ne définit pas ce qu'elle attaque, ou plus exactement elle attaque quelque chose qui ne peut pas avoir de contour précis, afin de laisser entrer à grands flots l'irrationnel et le passionnel.

Mais cette propagande est déjà bien avancée : de nos jours, en France, prononcer le mot secte est déjà un pogrom verbal. La mésaventure toute récente d'un chef d'orchestre, à Saintes, en est un exemple typique et alarmant, parmi de nombreux autres, parfois plus graves encore, mais qui n'ont pas défrayé la chronique.

Alors je m'interroge. Avons-nous perdu le sens de l'histoire ? Avons-nous oublié ? Le véritable danger, c'est la propagande de haine et de peur.

Danièle Gounord



L'Apologie du Soupçon

Clamant haut et fort son attachement à la laïcité, l'État français viole bel et bien la liberté de conscience



Les principes de neutralité et de tolérance, inscrits au cœur de nos institutions, ne nient pas le phénomène religieux. Ils en tiennent compte au contraire, et en quelque sorte le situent dans l'organisation de notre société. De tout temps, des religions sont nées, se sont développées et parfois ont disparu.

Notre pays a été le témoin permanent d'une grande effervescence : on parlait d'hérésies au Moyen Âge et à la Renaissance, de sectes dans les siècles suivants, et même le XIX^{ème} siècle rationaliste a vu naître un nombre impressionnant de nouveaux mouvements religieux. Puis l'anticléricalisme a occupé pendant quelques décennies le devant de la

Suite en page 2

Sommaire

Raison et déraison	1
L'Apologie du Soupçon	1
Démocratie et double langage	3
Victoires décisives pour la liberté de religion devant les tribunaux	4
Les Gendarmes de la République - Clin d'œil	5
L'Allemagne condamnée pour harcèlement par le Département d'État américain	6
La juridiction suprême allemande statue en faveur de la liberté religieuse	7
La liberté religieuse en Allemagne	7
Campagne pour une France sans drogue	8
L'héritage religieux de la Scientologie	10
Une invitation à la liberté : l'Homme peut sauver son âme, par Ron Hubbard	12

L'Apologie du Soupçon

Suite de la page 1

scène, et le terme de *secte*, puisqu'il faut bien un mot, et chaque fois péjoratif, n'est que tout récemment revenu en force dans le vocabulaire.

Coupables de penser différemment
L'intolérance ne peut fonctionner qu'à partir d'un refus de titre. Le protestantisme était désigné, bien

avant Louis XIV et jusqu'à la sinistre révocation de l'Édit de Nantes, de R.P.R. (Religion Prétendument Réformée) : autrement dit, ce n'était pas une véritable religion. Sans ce postulat sous-jacent, l'oppression des protestants n'aurait pas été légitime. Rappelons aussi que le christianisme à ses débuts fut combattu par les Romains, qui justifiaient leurs persécutions par le postulat fondamental suivant : le christianisme n'était pas, au sens accepté par les Romains, une religion, mais un mouvement politique qui se déguisait en religion. « *Je suis venu instaurer le royaume de mon Père* », avait dit Jésus.

Aujourd'hui, d'autres groupes sont dénoncés à l'opinion publique comme *coupables*. Coupables de quoi ? Des allégations sans fondements masquent de nouveau les vraies raisons : de tristes personnages de tous bords craignent et attaquent ceux qui pronent la liberté de penser par soi-même plutôt que de suivre aveuglément

le *statu quo*. Défendre des valeurs spirituelles dans un monde de plus en plus matérialiste est apparemment suffisant pour s'attirer les foudres des autorités.

« Plus de cohérence et d'intelligence »

Dans un texte rédigé en réaction au rapport parlementaire de 1996 sur les *sectes*, rapport vivement critiqué au niveau international, Émile Poulat (professeur à l'École pratique des hautes études et directeur de recherche au CNRS) résume ainsi les préjugés qui transparaissent sous l'information :

« *Se préserver des sectes, ou du Sida, ou des étrangers, c'est ce qu'on peut lire tous les jours dans la presse, prompt à s'alarmer et à prêcher l'état d'exception, en oubliant tant de campagnes indignées contre les atteintes aux libertés publiques. Il faudrait un peu plus non d'indulgence, mais de cohérence et d'intelligence* » (CESNUR, *Pour en finir avec*

les sectes, le débat sur le rapport de la commission parlementaire, 1996).

Quel est le but réellement poursuivi par l'Observatoire sur les *sectes* mis en place par le précédent gouvernement (selon les recommandations du rapport de la commission d'enquête parlementaire de 96) ? « *Former et informer* », selon les mots de son rapporteur ? Ou favoriser l'instauration d'un climat peu favorable à la liberté d'opinion, la presse se chargeant à nouveau de relayer et d'amplifier rumeurs et soupçons ?

Une « formation » intensive à la discrimination et à l'exclusion

Le Parisien annonçait le 17 juillet 1997 le *plan de bataille* de l'Observatoire des sectes. Le rapporteur général de l'Observatoire, le préfet Guerrier de Dumast, déclarait : « *Trois mille gendarmes vont être formés sur les sectes à partir de septembre. Cela entrera dans leur formation initiale à l'école de sous-officiers. La même démarche est observée pour les élèves lieutenants de police et les gardiens de la paix. Le ministre de la Justice a sensibilisé tous les parquets de France. L'ensemble des magistrats sera ensuite touché. (...) L'Éducation nationale a assuré la formation de 500 cadres — recteurs, inspecteurs d'Académie, conseillers d'éducation — et, en 1998, plus de 3 000 enseignants auront les sectes à leur programme.* »

Cette formation s'inscrit-elle de façon irréprochable dans le cadre de la République laïque qui, dans le préambule de sa Constitution proclame que « *tout être humain sans distinction de race, de religion ni de croyance possède des droits inaliénables et sacrés* », et, dans son article 2, ajoute : « *La France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race et/ou de religion et respecte toutes les croyances* » ?

On peut sérieusement en douter. Cela ressemble plus à un bachotage intensif sur le *politiquement correct*, voulu par les tenants de la pensée unique.

Dans ces programmes de formation, rappellera-t-on aux fonctionnaires l'histoire tumultueuse et douloureuse, souvent honteuse qui a accompagné l'émergence de toutes les minorités religieuses dans notre pays ? Attirera-t-on leur attention sur l'accouchement tardif et toujours fragile des règles du *vivre-ensemble* et du respect mutuel qui constituent la laïcité, garantie par la Déclaration des Droits de l'Homme ?

L'enseignement de ces références historiques permettrait pourtant de remettre les situations et les événements actuels en perspective.

Ce défaut de culture historique fait dire au sociologue Louis Hourmant « *qu'une bonne part de la controverse antisectes peut s'analyser comme un produit de l'illettrisme croissant de nos contemporains en matière de religion, y compris parmi les gens qui s'affirment nominale-ment croyants* » (Libération, entretien avec François Devinat, 9 février 1996).

Émile Poulat, en termes plus mesurés, ne dit pas autre chose : « *Pour les historiens, le XIX^e siècle est un réservoir prodigieux de créations religieuses hors Églises chrétiennes. Le XX^e siècle ne semble pas moins prodigue, mais à l'exception de quelques collectionneurs érudits, on semble l'avoir aujourd'hui bien oublié* » (Pour en finir avec les sectes, op. cit.)

Rappellera-t-on à ces fonctionnaires en formation les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui affirment le droit de chacun à la liberté de pensée, de conscience et d'opinion religieuse ? Va-t-on leur enseigner le respect des nombreuses déclarations et résolu-

tions des Nations unies et de la communauté européenne, que la France s'est engagée à respecter en les ratifiant, textes qui protègent l'égalité des droits promise aux citoyens français il y a deux cents ans ?

L'histoire jugera

La reconnaissance des faits est une excellente chose et peut apaiser. Comprendre comment des fonctionnaires — gardiens de la *liberté de conscience et d'opinion* — ont pu, à différents moments de notre histoire, *déraper* et considérer que des femmes, des hommes, des enfants pouvaient, en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse, être moins *égaux* que d'autres est tout aussi important. Une réflexion sur ces points devrait être mise au programme des formations dispensées aux cadres politiques, administratifs et de police, évoqué par M. Guerrier de Dumast.

Faudra-t-il qu'un futur haut fonctionnaire, un jour, vienne reconnaître que l'État a failli à sa mission ? Ne peut-on voir dès aujourd'hui que certaines mesures conduisent et encouragent la discrimination et l'exclusion au quotidien, voire les listes noires ?

On voit mal comment l'Observatoire pourrait éviter d'être jugé coupable, coupable de défaut d'information, certes, mais aussi, avec une



Le Préfet Antoine Guerrier de Dumast, rapporteur général de l'Observatoire interministériel sur les « sectes ».



Un ouvrage pour en finir avec les idées reçues sur les « sectes » (éditions Dervy).

Protégez votre liberté de religion

Une nouvelle publication fournit des informations complètes concernant ce droit vital dans treize pays européens.

Les droits de l'homme s'appuient sur la certitude que chaque individu est un être moral et rationnel qui possède certains droits inaliénables. Les droits de l'homme ont pour fondement le respect de l'individu et de ses croyances.

Les droits de l'homme s'appuient sur la certitude que chaque individu est un être moral et rationnel qui possède certains droits inaliénables. Les droits de l'homme ont pour fondement le respect de l'individu et de ses croyances.

Les procédures et les lois qui protègent les minorités et leur donnent la possibilité de faire

entendre leur voix sont essentielles dans une vraie démocratie.

« *Restauration et sauvegarde de la liberté de religion, Guide pour la protection des droits de l'homme en Europe* » est une nouvelle brochure publiée par l'Église de Scientologie et un ensemble de mouvements religieux et d'organisations de défense des droits de l'homme.

Elle contient une description des droits fondamentaux garantis par les gouvernements des divers pays européens ainsi que les traités internationaux que ces pays se sont engagés à respecter.

Vous y trouverez la marche à suivre si vos droits ont été violés, ainsi qu'une liste des organisations de défense des droits de l'homme auxquelles vous pouvez vous adresser.

Ce livret est disponible en français et dans huit autres langues. Vous pouvez en obtenir un exemplaire sur simple demande adressée à Éthique & Liberté.



On voit mal comment l'Observatoire pourrait éviter d'être jugé coupable, coupable de défaut d'information, certes, mais aussi, avec une certaine lâcheté, d'avoir laissé se développer cet « esprit d'inquisition ».

certaine lâcheté, d'avoir laissé se développer cet « esprit d'inquisition, qui s'apparente dans bien des cas aux procès en sorcellerie où la rumeur tenait lieu de preuve » (Louis Pauwels, Le Figaro, 24 octobre 1996).

Coupable aussi de n'avoir pas sanctionné les débordements médiatiques et les prises de position extrémistes de certains de ses membres, bien éloignées du devoir de réserve et du maintien de la neutralité que l'on peut attendre de *personnalités qualifiées*, membres d'un organisme gouvernemental.

Démocratie et langage

double

L'État français montré du doigt par une instance internationale pour atteinte aux droits de l'homme.



U.S. Department of State

Dans son dernier rapport au Haut Commissaire chargé des droits de l'Homme aux Nations Unies, le gouvernement français s'est présenté comme un vigoureux défenseur de la laïcité et des libertés individuelles.

La France, assure-t-il dans ce rapport officiel, est un véritable paradis de la liberté de religion et de la laïcité selon les critères de la Convention Internationale sur les Droits Civiques et Politiques (CICDP) – convention des Nations Unies ratifiée par le gouvernement français.

Et il ne s'agit pas de simple tolérance. L'État français respecte, garantit et encourage la liberté de pensée, proclame le rapport. Rhétorique politique vide de sens ? Cela ressemble plutôt à un double langage.

Moins d'un an après la parution du rapport gouvernemental sur les Droits de l'Homme, la France est en effet montrée du doigt pour menace envers ces mêmes droits, par la Commission consultative du Département d'État américain sur la liberté de religion à l'étranger – composée de personnalités et d'experts des principales traditions religieuses du monde.

Le rapport de la Commission pour 1997, adressé au secrétaire d'État et au président des États-Unis, recense les persécutions et les violences provoquées par la haine contre des communautés religieuses à travers le monde et met en garde certains pays européens contre toute discrimination :

Les actions gouvernementales discriminatoires à l'égard de certaines communautés religieuses... peuvent très sérieusement menacer les membres de ces groupes et entraver la pratique de leur foi... Plusieurs pays d'Europe, dont la Belgique, la France, et l'Allemagne ont récemment mis en place des commissions d'enquête sur les sectes... Mais à moins que ces commissions ne concentrent leurs enquêtes sur des actions illégales, elles courent le risque de dénier aux individus leur droit à la liberté de religion ou de conscience.

Un tel risque n'est pas acceptable – particulièrement après que le Premier ministre, Lionel Jospin, ait promis, lors de son discours d'introduction, un retour aux valeurs républicaines traditionnelles, « au premier rang desquelles la laïcité [...] ensemble indissociable de droits et de devoirs. »

Il est facile de comprendre que la commission parlementaire française sur les sectes se soit attirée les critiques de la Commission consultative sur la liberté de religion de l'ONU. Ses méthodes ont été largement contestées, de même que son rapport final, établissant sur des critères mal définis une liste de 172 minorités religieuses étiquetées sectes. Rappelons que sur cette liste figure entre autres l'église baptiste – religion du président des États-Unis et de plus de 30 millions d'Américains !

Yehudi Menuhin, de passage à Paris pour participer au Forum de l'Académie universelle des cultures sur les formes nouvelles de l'intolérance, rappelait que lorsque l'on commence à vouloir la disparition ou la destruction de l'autre, quel qu'il soit, on entre dans une logique d'obsession. « C'est alors l'ère du soupçon : le voisin est d'un seul coup l'objet de toutes les trahisons. L'intolérance sous-jacente, malade, et qu'il y a en tout homme, peut alors se déchaîner dans une évolution foudroyante : c'est le cancer généralisé. »

De fait, les pratiques discriminatoires et l'intolérance à l'égard des religions minoritaires se développent de façon non négligeable, en l'absence de condamnation officielle.

Jean-Marie Abgrall

« Je tuerais tous ceux qui... »

Le psychiatre Jean-Marie Abgrall a publiquement déclaré : « Je ne suis pas compétent en matière de religions. » Il a décrit les croyances religieuses comme hallucinatoires et suggéré des traitements sous forme de thérapies lourdes avec injections.

En 1993, alors qu'il s'exprimait pour la télévision américaine [Pearl River Entertainment], il affirma que si un membre de sa famille choisissait une religion minoritaire : « [...] Je prendrais le fusil mitrailleur », « Je prendrais mon parent, je l'emmènerais avec moi et je tuerais tous ceux qui m'interdiraient de l'attraper [...] »

Il est surprenant qu'après ce genre de déclarations, J.M. Abgrall ait été l'un des quelques rares individus invités à témoigner devant la Commission d'enquête parlementaire sur les sectes en 1996.

Remettons les choses dans leur contexte : dans le climat d'hystérie régnant autour des sectes, le gouvernement a nommé comme personnalité qualifiée d'un organisme officiel, et en toute connaissance de cause, un homme à l'attitude pour le moins radicale face aux croyances religieuses.

Jean-Pierre Morin

« L'ennemi intérieur »

A lire la presse, on croirait qu'il existe un problème de sectes. Il n'en est rien. Par contre, il existe bel et bien un problème d'hystérie, créée par les mensonges de quelques individus, hystérie amplifiée par les médias à la recherche de sensationnel.

Jean-Pierre Morin, capitaine de gendarmerie dans les années 1970, est l'un de ceux qui ont contribué à faire naître ce mouvement d'hystérie en France.

Il est l'auteur de deux livres où il se décrit comme investi d'une mission pour défendre la France contre *L'ennemi intérieur*. L'ennemi, qui pour lui se trouvait à l'Est, était en train d'infiltrer des hommes ayant subi un lavage de cerveau à la tête des institutions et des médias, afin de prendre le contrôle de la France.

À un moment donné, *L'ennemi intérieur* de Morin devient non plus

ceux qui avaient des idées politiquement incorrectes, mais ceux qui avaient des idées religieusement incorrectes.

Il est à l'origine d'une proposition visant à modifier le code pénal pour y introduire la notion juridique de "viol psychique". Selon ce projet, un juge aurait le pouvoir d'ordonner l'hospitalisation d'une personne majeure membre d'un mouvement religieux, contre sa volonté. La solution recommandée par Morin est en effet un "traitement" psychothérapeutique basé sur un cocktail de neuroleptiques.

En dépit de ses vingt années de guerillas contre *L'ennemi intérieur*, Morin, aujourd'hui général de gendarmerie, occupe un poste à l'Observatoire présidé par le Premier Ministre.

Alain Vivien

« Monsieur l'ex... »

L'un des plus proches alliés de Jean-Pierre Morin dans la guerre contre la liberté de religion était un député, Alain Vivien qui, en 1985, publia à la demande du Premier Ministre d'alors un rapport sur les sectes. Ses recommandations montraient une telle dérive liberticide qu'elles provoquèrent de nombreuses protestations, venant tant de personnalités religieuses que de sociologues et de journalistes.

Si *Le Monde* du 10 avril 1985 qualifiait la proposition d'une législation d'exception de redoutable, l'hebdomadaire protestant *Réforme* (20 avril) trouvait pour sa part plusieurs de ces mesures dangereuses et inquiétantes et appelait que les libertés ne sont pas divisibles.

Le professeur Pierre Barrucand déclarait : « Je crois que Vivien est passé d'une position d'avocat, qui est celle que l'on attend d'un député, à la position d'inquisiteur, et même d'inquisiteur féroce et combattif. Cette position me semble complètement inadmissible. »

L'Église catholique, par la voix de Jean Vernette, publiait à son tour une mise en garde contre les mesures proposées.

Alors que l'on croyait M. Vivien échaudé par cette vague de critiques émanant d'éminentes personnalités, et qu'il semblait, dans les années 90, avoir d'autres chats à fouetter, il préparait en fait sa reconversion politique. Au plus profond de sa traversée du désert, ayant perdu jusqu'à sa mairie, il enfourcha à nouveau le cheval de bataille qui lui avait permis en 1985 de sortir de l'anonymat politique auquel il semblait destiné.

Ex-secrétaire d'état à la Coopération, ex-député, ex-maire, il trouva enfin matière à exercer ses talents en tant que président d'association.

Sous son impulsion, le CCMM emménagea rapidement dans de splendides locaux situés dans le 15^{ème} arrondissement de Paris.

Où en est M. Vivien aujourd'hui ? Il parcourt la France, et même les DOM-TOM, orateur vedette de salles municipales lors de conférences anti-sectes et continue, sur les tribunes qui lui sont ainsi offertes, à s'attaquer publiquement à la liberté de croyance et par là même à la liberté tout court.

Jacques Guyard

« Rapporteur de la commission d'enquête »

Le parlementaire Jacques Guyard – un ami de longue date d'Alain Vivien – fut le principal instigateur de la commission d'enquête sur les sectes de 1995-1996. Il en était le rapporteur, et est maintenant membre de l'Observatoire gouvernemental sur les sectes. Il n'a pas hésité à accuser la Cour d'appel de Lyon d'avoir commis un grave abus de compétence et à demander à Elizabeth Guigou, Garde des Sceaux, d'intervenir auprès des tribunaux, au mépris de tout respect de l'indépendance de la justice.

Jean-Pierre Brard

« Pour une juridiction d'exception »

Quant à Jean-Pierre Brard, ancien vice-président de la commission d'enquête parlementaire, il s'est bâti une solide réputation au sein même de la commission, par ses prises de position et ses déclarations radicales, préconisant des lois d'exception à l'encontre des mouvements répertoriés dans le rapport.

Il réclame la création d'un délit de secte et la formation d'un corps de magistrats et d'officiers de police judiciaire spécialistes de la lutte anti-sectes !

Le Premier Ministre Lionel Jospin a déclaré dans son discours d'introduction : « Le respect du droit est fondamental pour la République et la Démocratie. Sans lui, le lien social se dissout et les institutions sont discréditées. »

La participation de MM. Guyard, Brard, Abgrall et du Général Morin à un observatoire sur les minorités religieuses est une invitation ouverte à la dissolution du lien social. De plus, cela discrédite non seulement les institutions, mais également la France en tant que nation.

Victoires décisives pour la liberté de religion devant les tribunaux

Dans l'esprit de la décision de la Cour d'Appel de Lyon, favorable à la liberté de religion, la Cour de Cassation italienne a rendu son arrêt.

GIORNALE DI BRESCIA

brevi dall'Italia

La Cassazione dà ragione a Scientology
ROMA. La sesta sezione penale della Cassazione ha annullato con rinvio la sentenza di condanna emessa dalla Corte di Appello di Milano nei confronti di 33 adepti a Scientology. Si tratta, in particolare, della sentenza con la quale era stata negata l'attribuzione della natura religiosa dell'associazione «B una grande vittoria», ha detto Fabio Amicarella di Scientology per la religione, per Scientology e per ogni altra religione anche minore in Italia.



FATTI & NOTIZIE

GIORNALE DI SICILIA GIOVEDÌ 9 OTTOBRE 1997

Scientology, la Cassazione annulla sentenza contro 33 adepti

ROMA. La sesta sezione penale della Cassazione ha annullato con rinvio la sentenza di condanna emessa dalla Corte di Appello di Milano nei confronti di 33 adepti alla setta Scientology. Dopo circa due ore di camera di consiglio i giudici hanno deciso per l'annullamento della sentenza ed il rinvio ad altra sezione della Corte d'appello di Milano. Siffatta, in particolare, della sentenza con la quale era stata negata l'attribuzione della natura religiosa dell'associazione «B una grande vittoria», ha detto

Fabio Amicarella di Scientology - per la religione, per Scientology e per ogni altra religione anche minore in Italia». Secondo Amicarella è stata infatti così rispettata la «libertà di religione costituzionalmente garantita» e «per la seconda volta la Cassazione ha fatto giustizia». I 33 appartenenti a Scientology erano stati rinviati a giudizio nell'88 nel corso di un'inchiesta nata in seguito alla denuncia di alcuni familiari in frequentazione dei così attraverso quali l'organizzazione fattiva in Italia nel 1975 sotto la sigla

Dianetics) garantiva felicità e successo, benessere e miglioramenti in carriera. Alcune famiglie, secondo l'accusa, avevano dovuto sbarcare centinaia di milioni per i figli che volevano incrementare i miti orgogli di felicità e successo» promessi da Scientology. Il procuratore generale Oscar Cetrangolo sen aveva concluso la sua requisitoria chiedendo alla Suprema Corte il rispetto della stessa prescrizione dei rispetti di Scientology. L'organizzazione religiosa esprata alle loro del filosofo americano Ron Hubbard: «Non è certo la Cassazione la sede per stabilire se Scientology è una confessione religiosa o un'impresa commerciale. Il giudice deve notare il suo lavoro e quello che la Suprema Corte deve decidere è se i reati commessi da alcuni degli adepti sono il frutto di iniziative individuali, o se piuttosto sono stati commessi in esecuzione di un dettato proveniente dall'associazione Scientology, di qualunque natura essa sia» o «se essa quindi da contestare il reato di associazione a delinquere» (416 del codice penale).

Après une délibération qui dura moins de trois heures, la Cour de Cassation italienne a annulé avec fracas la décision d'une juridiction inférieure. Cette dernière déclarait que seules les religions fondées sur la tradition judéo-chrétienne pouvaient être dénommées ains.

Dans les minutes de cet arrêt, daté du 25 octobre 1997, la Cour de Cassation déclarait que la définition réductrice de la religion retenue par l'instance inférieure était illégale à de nombreux égards : elle se fondait sur des affirmations philosophiques et historico-sociales incorrectes ; elle était corrompue par un illogisme de raisonnement manifeste.

En outre, la Cour de Cassation fit remarquer que : « L'Eglise de Scientology, étant nommément reconnue comme religion aux Etats-Unis, devrait l'être également en Italie, notamment au

regard des traités qui existent entre les Etats-Unis et l'Italie depuis 1948. »

La décision a dissipé les nombreuses rumeurs diffusées au cours du procès par le procureur et qui avaient été prises en compte par la juridiction inférieure. La Cour qualifia ces critiques de « dénuées de toute logique » et déclara qu'elles étaient « loin d'avoir l'importance que leur avait accordée la jurisprudence ». « Certaines de ces allegations ont été lues au premier degré et sorties de leur contexte », a déclaré la Cour. Après un examen attentif et replacées dans leur contexte, les activités de l'Eglise sont « sans exception aucune, caractéristiques d'un mouvement religieux ».

« C'est une décision importante et courageuse qui établit un principe fondamental pour une société démocratique »

— Guiliano Pisapia, président de la commission pour la justice de la Camera.

La décision fut saluée comme une avancée majeure pour les droits de l'homme en Europe. Guiliano Pisapia, président de la commission pour la justice de la Camera (chambre basse du parlement), déclara : « C'est une décision

Ce que disent les universitaires et spécialistes en religion à propos de la Scientology



La meilleure façon de connaître quelque chose est de le découvrir par soi-même.

A défaut, quelle est la meilleure solution ? Consulter quelqu'un à qui l'on peut faire confiance pour sa connaissance du sujet et son objectivité.

Qu'est-ce que la Scientology ? Pourquoi est-ce une religion ? Ressemble-t-elle à d'autres religions ? Est-elle différente ? Comment savoir si un groupe est une religion ou non ?

Des universitaires du monde entier, spécialistes des questions religieuses, ont effectué des recherches pour répondre entre autres à ces questions, et parmi eux :

- Regis Dericquebourg, Professeur en Sociologie des Religions, Université de Lille III.
- Professeur Jacques Robert, Professeur agrégé de droit public, Président de l'Université de Paris II.
- Docteur Bryan Wilson, Professeur honoraire en Sociologie, Université d'Oxford.

- Docteur Frank Flinn, Professeur Auxiliaire en Études Religieuses, Université de Washington, Saint-Louis (Missouri)
- Professeur Lonnie D. Kliever, Département des études religieuses, Southern Methodist University, Dallas (Texas)
- Docteur Darrol Bryant, Professeur de Religion et de Culture, Renison College, Université de Waterloo (Ontario-Canada)
- Michael Sivertsev, Expert Conseil en questions internationales, au Comité de la Fédération de Russie.

Plus de 25 experts de 19 pays différents ont étudié de façon rigoureuse et exhaustive tous les aspects de la religion de Scientology. Il en résulte la description la plus complète de l'Eglise et de ses membres jamais réalisée par des spécialistes indépendants.

Leurs travaux ont été publiés sous forme de brochures disponibles sur simple demande à Éthique et Liberté - 7, rue Jules César- 75012 PARIS.

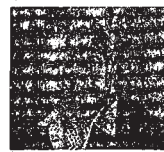
Vous pouvez aussi découvrir leurs points de vue sur Internet : <http://hatewatch.freedommag.org/hatewach/experts>

La Cassazione ribalta la sentenza emessa dalla Corte d'appello di Milano

Scientology, condanna nulla

I seguaci: riconosciuta la nostra natura religiosa

ROMA. La Cassazione ha annullato con rinvio la sentenza di condanna emessa dalla Corte di Appello di Milano nei confronti di 33 adepti di Scientology. Si tratta, in particolare, della sentenza con la quale era stata negata l'attribuzione della natura religiosa dell'associazione «B una grande vittoria», ha detto Fabio Amicarella di Scientology per la religione, per Scientology e per ogni altra religione anche minore in Italia. Come è noto la «Chiesa di Scientology» è stata fondata da Ron Hubbard, scrittore di fantascienza, nato nel 1911 nel Nebraska e morto il 26 gennaio 1986 nel suo ranch vicino Los Angeles. Nel 1950 Hubbard pubblicò «Dianetica», la moderna scienza della salute mentale, che divenne subito un best-seller. Le sue teorie, promettendo la liberazione dagli angosce e dalle malattie psicosomatiche. Le scuole di dianetica si dimisero in Usa e nel mondo e si trasformarono in «Chiesa di Scientology», che Hubbard definiva una «filosofia religiosa applicata». Nel 1971, la Chiesa di Hubbard ottenne da un giudice federale lo status di religione avente diritto alla protezione riconosciuta dalla Costituzione Usa. In Italia, il primo centro venne aperto a Milano nella seconda metà degli anni '70. Altri centri sorsero poi a Roma e in altre città.



Il fondatore Ron Hubbard

Tomando alla decisione di ieri, la Cassazione ha annullato la sentenza dei giudici della Corte di appello di Milano che, nel dicembre del '96, aveva negato la natura religiosa di Scientology e condannato per associazione per delinquere 33 rappresentanti dell'associazione. La questione sulla natura religiosa o meno di Scientology era stata sollevata dalla stessa «Associazione», nel '85, aveva annullato con rinvio una precedente sentenza di condanna della Corte di appello di Milano, sostenendo, ancor'innanzi, che era stato rinvio «superfluo» l'accertamento sulla natura di Scientology. A difendere i rappresentanti dell'Associazione ieri a Roma erano, tra gli altri, anche Alfredo Biondi, ex ministro di Grazia e Giustizia e l'avvocato Giuliano Pisapia, quest'ultimo nelle memorie presentate ieri ai giudici di Cassazione, si era soffermato sulla natura religiosa di Scientology, sostenendo che, per negare, la sentenza è inapplicabile «circa su una realtà seria e colma di ostacoli».

Les Gendarmes de la République

Clin d'œil

Si vous désirez savoir ce que fait la police face à la criminalité parisienne, eh bien, vous pouvez poser la question à la préfecture de police ou au Ministère de l'Intérieur.

Ces derniers ont apparemment changé leurs priorités et trouvé de nouvelles urgences à traiter.

Prenons pour exemple l'opération menée dans l'après-midi du 4 février sous leur patronage, qui a requis le déploiement d'une troupe composée de neuf policiers.

La cible ? Trois membres de l'Église de Scientologie du XII^e arrondissement.

Leur crime ? Parler à des citoyens en plein jour, sur la place de la République, et distribuer des prospectus.

En quoi ces prospectus semblaient-ils si dangereux aux autorités ? Certains encourageaient peut-être les gens à penser par eux-mêmes – fait considéré en religion de Scientologie comme l'une des étapes fondamentales vers la découverte de la vérité – mais cela n'aurait-il pas un petit côté subversif ?



Le stand d'information mobile : une occasion pour le public de découvrir ce que sont la Dianétique et la Scientologie.

La Cour de Cassation rejeta les critiques comme « dénuées de toute logique » et déclara toutes les activités de l'Église sans exception aucune, caractéristiques d'un mouvement religieux.

importante et courageuse qui établit un principe fondamental pour une société démocratique, un principe très important pour les religions minoritaires dont la protection fait partie des fondements d'un état de Droit... »

« La Cour de Cassation a rétabli la confiance en la justice italienne et en la liberté de religion », a déclaré le président de l'Église de Scientologie en Italie, Fabio Amicarelli. « Depuis le début [vers le milieu des années 80], ce procès était un procès en hérésie fondé sur des préjugés plutôt que sur des faits établis. »

En effet, les plaintes qui étaient à l'origine de l'affaire se sont très vite révélées totalement inexactes. La preuve en fut apportée par le plaignant lui-même, qui reconnut que sa déclaration était totalement non fondée et établie à partir de purs préjugés. Pourtant le procès a continué jusqu'en juillet 1991, date à laquelle le Tribunal a acquitté tous les inculpés. Les choses auraient dû s'arrêter là, mais ce ne fut pas le cas. Le procureur fit appel de la décision et en 1993 la Cour d'appel de Milan – sans aucun élément nouveau – renversa la décision de première instance et condamna tous les accusés en déclarant que la Scientologie n'était pas une religion.

C'est cette décision scandaleuse et sans fondement que la Cour de Cassation italienne vient d'annuler par sa décision du mois d'octobre dernier.

Le révérend Jentzsch, président de l'Église de Scientologie Internationale, a estimé quant à lui que ces deux décisions judiciaires récentes – la décision de la Cour d'appel de Lyon en France et celle de la Cour de Cassation italienne – allaient aider les membres de toutes les religions minoritaires à combattre la discrimination religieuse en Europe.

D'autres prospectus recommandaient-ils de *Dire Non à la drogue?* (action faisant partie de la campagne internationale de l'Église de Scientologie pour informer les Jeunes sur les dangers de ces substances). La Préfecture aurait-elle des objections à des efforts déployés contre la prolifération des drogues ? Nous préférons ne pas exprimer d'opinion sur ce point.

D'autres prospectus enfin présentaient le best-seller international *La Dianétique : la puissance de la pensée sur le corps*. Le ministère, est, d'évidence, terrifié à l'idée que

des gens puissent lire ce livre (déjà lu par 18 millions de personnes dans le monde), le trouver intéressant, et lui demander ensuite pourquoi le gouvernement a essayé d'éliminer cette philosophie depuis plus de dix ans.

Un ordre du ministre

L'incident a commencé avec l'arrivée de trois membres de la police judiciaire sur le lieu où se trouvait le stand d'information mobile des scientologues, qui échangeaient avec la population des informations sur ce que sont réellement la Dianétique et la Scientologie. Un authentique bus

londonien avait été transformé pour l'occasion, dans le cadre de la politique portes ouvertes de l'Église de Scientologie.

« Vous devez quitter la zone », a aboyé sans plus d'explications celui qui était apparemment le chef.

Lorsque l'un des scientologues demanda poliment pourquoi, l'officier lui répondit que le bus était garé illégalement. Après que le scientologue, toujours poliment, lui eut montré que l'endroit où il était garé était justement un lieu spécifiquement réservé aux bus, l'officier reconnut que l'ordre de les faire circuler venait directement de la Préfecture de police et du ministre de l'Intérieur.

De plus, a ajouté l'officier, puisque les scientologues « réagissent comme cela », ils allaient l'accompagner au poste.

Dans le même temps, une fourgonnette de six policiers supplémentaires était arrivée sur les lieux. Et puisque le stationnement ne semblait plus être un problème du tout, ils commencèrent à examiner le bus sous toutes ses coutures jusqu'au moment où ils décréterent que deux des pneus étaient lisses. Cette affaire, mine de rien, a requis quatre policiers et demi par pneu ! La mobilisation de cette petite brigade n'aurait-elle pas été plus utile ailleurs ? !

Pendant ce temps, combien de dealers de l'arrondissement ont-ils pu passer un après-midi tranquille ? ?

L'incident peut paraître humoristique, pathétique ou terrifiant, selon le point de vue. C'est en tout cas un joli petit exemple de discrimination ordinaire.

SACHEZ PENSER PAR VOUS-MÊME

SCIENTOLOGIE

Dans la vie, il y a ceux qui ont le sentiment de ne jamais faire ce qu'ils voudraient, et il y a ceux qui gardent leur liberté d'esprit.

Ce sont eux qui réussissent, qui créent, qui innovent. Ils sont à l'avant-garde ; c'est grâce à eux que la civilisation progresse.

Et c'est de cela que traite la religion de Scientologie : Penser par soi-même. Être soi-même.

Achetez et lisez Scientologie : Les Fondements de la Pensée. Appelez le 01 43 41 98 00 <http://www.newerapublications.com>

L'Allemagne condamnée pour harcèlement par le Département d'État américain

Le Rapport sur les droits de l'Homme dénonce l'Allemagne pour la cinquième année consécutive

Le 30 janvier dernier, conformément à son mandat, le département d'État américain a rendu son Rapport sur les droits de l'Homme répertoriant, pays par pays, le respect des accords internationaux et des obligations en matière de droits de l'Homme.

Cette année, l'Allemagne domine nettement les 16 pages du rapport consacrées à la dénonciation des abus. Les graves débordements commis par l'Allemagne en matière de discrimination à l'encontre des membres de l'Église de Scientologie y sont mentionnées pour la cinquième fois consécutive.

Le rapport 1997 fait également état du traitement antidémocratique et discriminatoire que l'Allemagne réserve aux autres groupes religieux, y compris les Témoins de Jéhovah et les chrétiens charismatiques ; ceux-ci ont fait l'objet de *vandalisme, menaces de violence et harcèlement public, ou surveillance par des membres de commissions sur les « sectes »*.

La plupart des exemples de discrimination cités dans le rapport ont été non seulement tolérés, mais accomplis à l'instigation d'un des principaux partis politiques allemands.

Ce rapport relate de façon tout à fait explicite les formes d'oppression rencontrées par les scientologues allemands : les « *filtres à sectes* » (*déclarations établies individuellement par lesquelles on atteste ne pas être membre de la Scientologie*) sont utilisés comme *moyens de discrimination à l'encontre des scientologues dans leurs relations sociales et commerciales. Les scientologues affirment que les sociétés dont les propriétaires ou les dirigeants sont scientologues ont dû faire face au boycott et à des mesures discriminatoires, parfois avec l'approbation du gouvernement local ou fédéral. Il en va de même pour les artistes membres de l'Église. En Bavière, les postulants à un poste dans la fonction publique sont passés au crible pour détecter toute appartenance à la Scientologie.*

Au cours de la conférence de presse organisée lors de la publication du rapport, le secrétaire d'état adjoint, John Shattuck, a fait part de la préoccupation du gouvernement américain et souligné que « *les scientologues font l'objet d'une inégalité de traitement, non à cause de leurs actions, mais simplement du fait de leur appartenance religieuse.* »

Un rapport plus qu'embarrassant pour les officiels du gouvernement allemand engagés dans ces violations des droits de l'homme.

« *Evidemment, nous apprécions le contenu de ce rapport, a déclaré Leisa Goodman, porte-parole de l'Église de Scientologie Internationale, mais le plus important est de rappeler le but des critiques émises par le Département d'Etat et d'autres organisations de défense des Droits de l'Homme : c'est de faire en sorte que les choses changent. Tant que des citoyens se verront refuser l'égalité de traitement et que des vies seront ruinées, avec l'aide active ou le consentement tacite du gouvernement allemand, nous continuerons à nous battre pour la liberté de religion.* »

« Harcèlement et menaces de violence »

La Commission d'enquête sur les sectes créée par le gouvernement allemand se trouve elle-même directement mise en cause. En effet, le 23 janvier dernier, la Commission consultative du Département d'Etat sur la liberté de religion à l'étranger a remis son rapport provisoire au Secrétaire d'état et au Président américains.

La Commission consultative fait état de traitements indignes : « *En Allemagne, des membres de l'Église Chrétienne Charismatique et de l'Église de Scientologie ont fait l'objet d'une surveillance intense de la part de la Commission d'enquête, et plusieurs d'entre eux ont été victimes de harcèlement, de discrimination et de menaces de violence.* »

Le rapport de la Commission consultative fait par ailleurs remarquer que toutes les commissions d'enquête sur les sectes mises en place dans plusieurs pays européens – dont la France –, sont susceptibles de dériver antidémocra-

Le Secrétaire d'état américain, Madeleine Albright : **faire respecter les droits de l'homme dans le monde.**

tiques : « *... Mais à moins que ces commissions ne concentrent leurs enquêtes sur des actions illégales, elles courent le risque de dénier aux individus leur droit à la liberté de religion ou de croyance.* »

En rendant public ce rapport, le Secrétaire d'état américain, Made-

leine Albright déclarait : « *Je considère que la promotion de la liberté de religion fait partie intégrante de la politique étrangère américaine qui doit être poursuivie, non de manière isolée, mais dans le cadre de nos efforts pour faire respecter les droits de l'Homme dans le monde.* »



ORIENTATION

Bienvenue dans le nouveau monde de la Scientologie

Qui êtes-vous en fin de compte ? D'où venez-vous ? Et que va-t-il vous arriver ? N'êtes-vous fait que de chair et d'os, pour n'exister que quelques années avant de vous réduire en poussière ? Ou êtes-vous quelque chose

de meilleur, quelque chose de plus subtil ? La Scientologie possède les réponses à ces questions. Des réponses sensées. Des réponses que vous pouvez utiliser. Parce que la Scientologie s'intéresse à vous.

Quand vous le verrez, vous comprendrez pourquoi la Scientologie est le mouvement religieux du 20^e siècle qui connaît le plus grand développement. Projeté en ce moment dans les Églises de Scientologie (adresses en page 12).



La juridiction suprême allemande statue en faveur de la liberté religieuse

Les fallacieuses allégations du gouvernement ont été rejetées par le tribunal fédéral administratif.

Le 7 novembre 1997, le tribunal fédéral administratif allemand a donné une victoire spectaculaire à la liberté de religion, et porté un coup énergique à l'hystérie entretenue par le gouvernement. Il a mis un point final aux tentatives pour faire annuler l'enregistrement d'une mission de Scientologie et la classer indument comme activité commerciale, en rejetant ces demandes.

Les conclusions de ce jugement ont une portée importante pour toutes les affaires concernant le traitement par le gouvernement de questions religieuses et philosophiques.

Le président de l'Église de Scientologie Internationale, le révérend Heber Jentsch, a décrit le verdict comme : « une victoire importante pour la liberté de religion » et « un rejet clair des lois du gouvernement allemand concernant la discrimination et l'apartheid religieux ».

« La cour a rejeté les arguments de ceux qui veulent protéger un monopole religieux multi-séculaire, et a reconnu que nous vivions dans une société pluri-religieuse. Cette décision

ouvre la voie à un traitement égalitaire pour toutes les religions en Allemagne, y compris la Scientologie. »

La Cour écrit dans ses conclusions : « Le Tribunal fédéral a statué qu'une association ne devient pas une société commerciale par le fait

« Nous continuerons nos efforts pour la liberté de toutes les religions en Allemagne »

qu'elle offre des services conformes aux buts recherchés par les membres lors de leur adhésion et exclusivement réservés à ceux-ci, car dans une telle affaire, il ne s'agit pas d'une société commerciale. C'est le cas ici, car, d'après les statuts, on entend par audition du « conseil spirituel », et les séminaires et cours ayant pour but « d'atteindre un

niveau d'existence [spirituelle] plus élevé » sont fondés sur les convictions communes des membres. »

La Cour est allée plus loin, attaquant le fondement même du fallacieux argument commercial : « Peu importe que le plaignant soit en concurrence avec d'autres sur un marché idéologique. De plus, que les principales sources de revenu de la mission ne soient pas les cotisations mais les paiements pour des services spécifiques est hors de propos. »

H. Jentsch a ajouté que cette

décision réduisait à néant toutes les tentatives pour jeter le discrédit sur la Scientologie ou ses fidèles. « Ce jugement montre que des officiels allemands ont tenté d'abuser du système judiciaire en l'utilisant comme un instrument pour détruire la religion de Scientologie. La Cour a rejeté ces tentatives », a-t-il conclu.

H. Jentsch a enfin noté que la décision du Tribunal fédéral rejoint les verdicts récemment rendus en Italie et en France : la Cour de Cassation italienne a pleinement reconnu la Scientologie comme une religion, de même que la Cour d'appel de Lyon en juillet dernier et la Cour d'appel de Rome en mars. Plus de 35 tribunaux allemands ont également statué dans le même sens.

« Nous continuerons nos efforts pour la liberté de toutes les religions en Allemagne », a déclaré le révérend Jentsch. « C'est pourquoi plus de 10 000 personnes, chrétiens, hindous, musulmans, shintoïstes, scientologues et responsables d'organisations de défense des droits de l'Homme, ont récemment manifesté à Berlin pour demander au gouvernement allemand de cesser ses pratiques discriminatoires contraires à la démocratie. »

Nous persévérons jusqu'à ce que la liberté de religion soit reconnue à tous. »

Description d'une religion : la Scientologie



L'Église de Scientologie Internationale (la maison mère de l'Église de Scientologie) a récemment compilé et publié un ouvrage d'information sur la religion de Scientologie intitulé « Description d'une religion : la Scientologie ».

Cet ouvrage de quatre vingt-dix pages contient une explication des faits et des événements qui ont précédé la naissance de la Scientologie, et une description détaillée mais néanmoins claire et concise de la religion de Scientologie et de ses applications dans la vie. En outre, le texte est agrémenté de plus de quarante photographies et illustrations en couleurs.

Pour recevoir un exemplaire gratuit de cette brochure, écrivez à : l'Église de Scientologie, 7 rue Jules César, 75012 Paris.

La liberté religieuse en Allemagne :

garantie par la Constitution, bafouée par l'intolérance des autorités, soutenue par les tribunaux.

Par une décision sans équivoque rendue en janvier 1998, la Cour suprême de Hambourg est la dernière instance judiciaire allemande en date à avoir ignoré les pressions des politiciens fanatiques et intolérants, et ce en réaffirmant les garanties offertes à la liberté de religion par la Constitution.

Les trois juges ont unanimement confirmé le caractère religieux des services de l'Église de Scientologie et rejeté les tentatives faites pour les présenter comme des activités à caractère commercial.

La remise en question continuelle de la reconnaissance religieuse de la Scientologie, après plus de 35 décisions similaires à celle de la Cour suprême de Hambourg rendues par différents tribunaux allemands, est en elle-même une preuve évidente d'intolérance.

Le jugement du tribunal de Hambourg fournit quelques pistes de réflexion quant à la source de cette

discrimination. La cour a statué en ces termes :

« En évaluant les services religieux rendus aux membres – à la lumière de l'article 4 de la Constitution garantissant la liberté religieuse, il faut prendre en considération le fait que l'Église de Scientologie doit se financer exclusivement par les donations de ses membres, contrairement à des communautés religieuses financées, entre autres, par l'impôt sur le revenu. »

En Allemagne, les Églises catholique et luthérienne reçoivent annuellement environ 17 milliards de Marks (soit presque 60 milliards de francs) sous forme de l'impôt ecclésiastique collecté pour elles par le gouvernement.

Cet impôt est prélevé sur les revenus de chaque citoyen allemand qui n'a pas demandé expressément sa radiation des registres de l'église établie à laquelle il appartient. Malgré une procédure de radiation assez ardue, le nombre de citoyens qui en font la demande ne cesse d'augmenter

(près de 400 000 encore cette année). On peut s'interroger sur les raisons de cette désaffection : crise économique et sociale ? ou mécontentement envers les églises elles-mêmes ?

Au-delà d'une crise de la foi, cet exode signifie aussi une crise financière pour les églises établies. La tentation était donc grande, pour les défenseurs de ces églises comme pour les politiciens aux prises avec les problèmes sociaux du pays, de rechercher des boucs émissaires.

Ces derniers n'ont pas été difficiles à trouver. Parallèlement au déclin de la confiance dans les églises traditionnelles, on assiste en Allemagne à un regain d'intérêt pour la spiritualité. Parmi les nombreuses religions minoritaires qui se sont développées ces dernières années, l'Église de Scientologie est celle qui voit augmenter le plus rapidement le nombre de ses fidèles, malgré le harcèlement continu des autorités.

Les autorités en place, religieuses et politiques, étroitement liées, utilisent tous les stratagèmes à leur disposition pour discréditer et annihiler ces nouveaux mouvements, prétendant notamment qu'il ne s'agit pas de religions authentiques. Heureusement, des obstacles se dressent sur leur chemin : l'article 4 de la Constitution, qui garantit la liberté de religion et de croyance, et les tribunaux qui la protègent.

« La décision du tribunal de Hambourg est une preuve courageuse de l'intégrité judiciaire face à l'oppression du gouvernement », a déclaré le révérend Heber Jentsch, président de l'Église de Scientologie Internationale.

Campagne pour une France sans drogue

La drogue est aujourd'hui descendue dans la rue. C'est donc dans la rue que l'association Non à la drogue, Oui à la vie, parrainée par l'Église de Scientologie, a lancé l'été dernier, à travers toute la France, une campagne sans précédent pour informer le public.



Lorsqu'en 1860 Charles Baudelaire vantait les mérites des *Paradis artificiels* que procuraient pour lui l'usage de l'opium et du hachisch, il parlait pour lui-même et quelques rares initiés. L'accès à la drogue en cette seconde moitié du XIX^e siècle ne concernait guère la population dans son ensemble, encore moins la jeunesse. Un siècle plus tard, à Woodstock, lors du plus grand rassemblement de jeunes autour de la musique populaire, c'est toute une génération qui découvre les *paradis artificiels* et leur corollaire, les *enfers bien réels* ! Les *sixties* ont d'abord été un formidable déferlement de création musicale qui a embrasé des millions de jeunes gens. Le message principal de cette époque était une soif de grandeur, de bonheur et probablement d'amour.



Difficile d'imaginer qu'une telle grandeur, à la fois technologique mais aussi artistique et spirituelle, puisse à ce point côtoyer la décadence des années qui suivirent. Décadence de la morale, de l'éducation, de l'instruction. Le trait de génie de cette époque de grandeur était donc souillé ! Comment ? À Woodstock, pendant ce concert de 48 heures, animé par les plus grands musiciens populaires de l'époque, le *joint* circulait librement, la police ne disait rien. Et bientôt le bonheur naturel de *all you need is love* a croisé le feu avec les *paradis artificiels* pour croiser ensuite le fer avec des *descentes insupportables* qui font ressembler l'enfer du diable à une image d'Épinal.

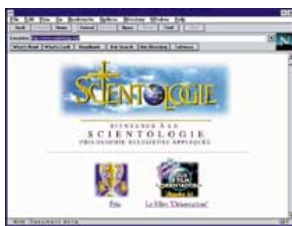
« All we need is love »

C'est dans cette même période de conquête de l'espace et de quête d'une vie extraterrestre que les grandes nations se sont concertées pour envoyer dans l'espace un satellite qui pourrait éventuellement être recueilli par d'autres formes de vie. Ce satellite poursuit encore aujourd'hui son périple hasardeux. Chaque grande nation avait fourni alors un élément significatif de sa vie ou de son histoire. La nation anglaise n'avait pas envoyé de photographies de la tour de Londres, ni de l'abbaye de Westminster. Elle avait tout naturellement choisi pour message la chanson des Beatles *All you need is love*. Simple et universel.

Quand le ciel bas et lourd...

Le mouvement spirituel, car mouvement il y eut, s'était heurté aux desseins des marchands de chaos qui avaient entrepris d'enfermer ces univers qui fondaient vers les étoiles dans des pilules de LSD, des joints

A travers toute la France, les nombreuses manifestations de la Campagne pour une France sans drogue organisées par des bénévoles.



Visitez la Scientologie sur

INTERNET



Vous pouvez en découvrir plus sur les mécanismes internes du mental humain simplement en vous connectant sur Internet !

Vous pouvez visiter sur le WEB de Dianétique et de Scientologie de nombreux endroits prisés tels que

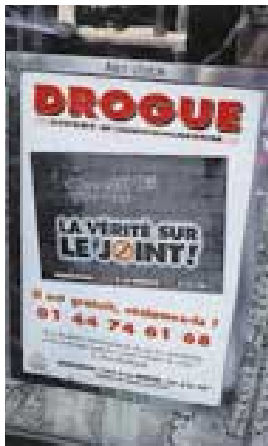
la visite Dianétique tri-dimensionnelle du mental humain : avec une technologie de pointe comme la visite en réalité virtuelle et les médias audio-visuels, il n'est pas surprenant qu'ils aient reçu un nombre record de visites et beaucoup de récompenses prestigieuses.

Avec plus de 30 000 pages réparties sur 16 sites, vous allez trouver à votre disposition une abondance d'informations : vous pouvez commander des livres de Ron Hubbard et localiser le centre de Dianétique le plus proche de chez vous, où vous pouvez obtenir

une séance gratuite d'audition Dianétique ou voir le nouveau film de Scientologie, *Orientation*.

Connectez-vous simplement à l'adresse ci-dessous :

<http://www.scientology.org>



Les livrets sur les drogues publiés sous le parrainage de l'Église répondent à un réel besoin d'information des jeunes et de leurs familles, mais aussi de médecins et de responsables d'associations.



prédilection de la campagne d'information de l'association *Non à la drogue, Oui à la vie*.

L'association *Non à la drogue, Oui à la vie*, parrainée par l'Église de Scientologie, a lancé en juillet et août derniers une campagne sans précédent pour informer le public des dangers du joint et de l'ecstasy, les drogues les plus en vogue chez les jeunes aujourd'hui.

Tout d'abord, à Paris et dans la région parisienne, une d'affichage a permis de faire

concerts bénévoles dans 35 villes des côtes méditerranéennes et atlantiques, au cours desquels les livrets sur le joint et l'ecstasy étaient abondamment distribués.

Parmi les faits marquants de cette tournée : un concert donné dans un kiosque à musique de la ville de Nice, face à la promenade des Anglais, et l'impact considérable d'Excalibur jouant sur la Croisette à Cannes à proximité du palais des Festivals.

Pour résumer ses impressions sur cette extraordinaire campagne d'été,

Jean Tox a déclaré :

« Alors que, comme le dit Ron Hubbard, la drogue est le facteur principal de dégradation de notre culture, il est rassurant de constater qu'un très vaste public, et notamment les jeunes, accueille avec gratitude nos actions qui visent à prouver qu'une vie sans drogue est plus belle. »

À la recherche de points de repères et d'informations véritables, aujourd'hui les jeunes ont le droit de savoir que les drogues détruisent la conscience et altèrent la personnalité. Ainsi pour- ront-ils se déterminer en toute connaissance de cause face à ce fléau.

« Je ne sais pas comment parler de la drogue à mon fils, à mes petits-enfants, aux jeunes de mon quartier... »

« Je ne sais pas comment parler de la drogue à mon fils, à mes petits-enfants, aux jeunes de mon quartier... Pouvez-vous m'envoyer vos livrets ? »

Par ailleurs, 1 600 acteurs en matière de toxicomanie, dont une majorité de médecins, ont reçu une brochure intitulée *La Réhabilitation d'une société droguée*, présentant les découvertes de Ron Hubbard sur les drogues et proposant une solution pratique et efficace pour sauver les toxicomanes du piège des drogues.

Mais plus percutante encore fut la campagne du groupe *Excalibur*, emmenée par Jean Tox, porte-parole de la Campagne pour une France sans drogue. Le groupe a profité de sa tournée d'été pour donner des

Tout ce que nous leur souhaitons est de ne pas tomber dans ce piège d'un paradis artificiel, sans espace, sans but et sans futur et de trouver cet enfer contre des lendemains qui chanteront *All we need is love*, le regard tourné vers les étoiles !

Vous pouvez recevoir gratuitement les livrets *La Vérité sur le joint et l'ecstasy*, le traité démasqué, en écrivant à l'association *Oui à la vie, Non à la drogue*, 16b, passage de la Main-d'Or 75011 Paris, ou en téléphonant au 01 44 74 61 68.

7 Bonnes raisons pour dire :



" La drogue vole à la vie les sensations et les joies qui sont nos seules raisons de vivre. "

L. Ron Hubbard

La réhabilitation d'une société droguée



Quelle est la principale raison pour laquelle les gens se tournent vers les drogues ?

Qui a créé et introduit le LSD comme étant une drogue sensationnelle ?

Existe-t-il une vraie solution pour remédier aux effets des drogues ?

Dans les villes du monde entier, les drogues sont devenues le plus grand problème actuel, entraînant la montée de la délinquance et des crimes.

Ce fléau n'épargne aucun secteur de la société.

Ron Hubbard a été amené à effectuer des recherches dans ce domaine afin de remédier aux effets nocifs des drogues sur les progrès spirituels d'une personne.

« Il s'agissait d'une continuation de mes recherches initiales sur la libération de l'Homme en tant qu'esprit. »

La brochure *Réhabilitation d'une société droguée* explique en détail le programme de désintoxication mis au point par Ron Hubbard et présente de nombreux témoignages.

Si vous souhaitez en prendre connaissance, il vous suffit de nous en faire la demande et nous serons heureux de vous l'adresser gratuitement.

L'héritage religieux de la Scien



Nous voulons mettre à la disposition du public une véritable information sur la religion de Scientologie afin que chacun puisse découvrir ce dont il s'agit vraiment.

Dans le cadre d'une vaste campagne d'information, l'Église a édité un ouvrage encyclopédique sur la religion de Scientologie, intitulé 'Qu'est-ce que la Scientologie?', l'ouvrage le plus exhaustif et le plus fiable sur le sujet.

Dans chaque numéro d'Éthique & Liberté nous publions un chapitre extrait de cet ouvrage, afin de faire mieux connaître les principes de cette religion et leurs applications.

Dans notre précédent numéro, nous avons présenté un extrait du Chapitre 6, Un pont vers une vie meilleure.

Ce qui suit est un extrait du Chapitre 2, L'héritage religieux de la Scientologie. Il donne un premier aperçu de la genèse de la Scientologie et explique comment elle s'inscrit dans la tradition philosophique et religieuse la plus ancienne. En effet, sans l'héritage de 50 000 ans de pensée humaine, le sujet de la Scientologie n'aurait pas pu être développé.

Construire un monde meilleur a toujours été, à travers l'histoire, le credo de chaque mouvement religieux. En fait, c'est toujours à la religion qu'est revenu le rôle d'être l'influence civilisatrice sur cette terre.

Une tradition millénaire

La notion que l'homme est un esprit est aussi vieille que l'homme lui-même. L'idée que l'homme est un animal comme un autre, un simple mécanisme d'excitation-réflexe, est apparue très récemment avec la psychologie, liée à la culture occidentale. Ces affirmations sont contraires à toutes les traditions religieuses, qui, chacune à leur manière, parlent de l'âme, de l'esprit ou de la force vitale, exprimant une croyance propre à toute civilisation digne de ce nom.

La religion de Scientologie suit elle-même cette tradition transmise de siècle en siècle, celle de l'homme à la recherche de son identité spirituelle. En Scientologie, l'individu lui-même est considéré comme un être spirituel, un *thétan*. Ce terme a été emprunté au symbole ou à la lettre grecque *thêta* qui a longtemps représenté la pensée ou l'esprit. Ainsi la Scientologie, bien qu'étant un nouveau mouvement, a hérité d'une pensée qui existe depuis le début de l'histoire, et selon laquelle l'homme est un être spirituel qui aspire à comprendre et à améliorer la vie. La route fut longue, mais le but est atteint car la Scientologie offre aujourd'hui les réponses à ceux qui viennent les chercher.

Des cavernes aux pyramides

L'homme préhistorique dessinait des taureaux et d'autres animaux au fond des grottes de Lascaux, 15 000 ans avant Jésus-Christ. Il était convaincu que ces représentations attireraient les animaux vivants et lui garantiraient ainsi une chasse fructueuse.

Tout comme cet homme préhistorique qui essayait de vaincre le taureau furieux avec sa lance primitive, les êtres humains ont essayé, depuis des temps immémoriaux, de se comprendre, de comprendre leur relation avec les autres formes de vie et avec l'univers matériel. Tous ces messages, transmis à travers les âges par les peintures murales, les inscriptions sur des tablettes de pierre ou les anciens mythes, sont les témoignages de cette quête.

En dépit de tout le mystère qui l'entourait, l'homme sentait d'instinct qu'il était bien plus qu'un simple ani-

À droite : Siddhartha Gautama proclama que l'homme est un être spirituel qui peut atteindre un tout nouveau niveau de conscience qu'il appela bodhi. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, on l'appelle le Bouddha et on le vénère pour avoir civilisé la plus grande partie de l'Asie.



Ci-dessous : 15 000 ans avant Jésus-Christ, l'homme préhistorique était convaincu que ces représentations attireraient les animaux vivants et lui garantiraient ainsi une chasse fructueuse.



mal sauvage de la forêt, bien plus qu'un être de chair et de sang. Il savait qu'il était animé par un souffle divin, qu'il était un être spirituel.

L'Égypte ancienne possédait une telle sagesse. Elle fut l'une des premières grandes civilisations et sa culture dura vingt-sept siècles. Les Égyptiens furent parmi les premiers à vaincre la peur profondément ancrée en l'homme à l'égard des esprits ancestraux, et à prôner l'idée que chacun devrait pourvoir à sa propre vie après sa mort, afin de s'assurer de son bonheur dans l'au-delà.

Malgré leurs progrès considérables dans le domaine des sciences physiques, leur sens remarquable de l'organisation, leur art et leur architecture monumentale, les Égyptiens ne surent pas empêcher le déclin de

leur société. Minés par l'immoralité et la décadence, ils devinrent rapidement trop faibles pour résister aux assauts de Rome.

A peu près à l'époque où les Égyptiens érigeaient leurs *maisons d'éternité*, les premiers philosophes de l'Inde commençaient à débattre des questions fondamentales de la vie. Leurs révélations furent transmises à l'origine sous forme de poèmes et d'hymnes dans les *Vedas*, il y a quelque dix mille ans.

La réincarnation

La très ancienne doctrine de la transmigration (ou réincarnation) compare la vie à une rivière dont les flots s'écoulent éternellement, sans début ni fin. Elle semblait, à l'origine, expliquer les problèmes dont



Le manuscrit du philosophe chinois Lao-tseu, le Tao-té-king, devint la base du taoïsme et l'homme y vit un autre espoir dans sa quête vers des états plus élevés.

l'Inde était affligée. Avec la perspective de vivre plusieurs vies, les adeptes de cette doctrine se disaient qu'ils avaient tout leur temps et autant de chances d'atteindre la connaissance. Mais cela ne faisait rien pour adoucir le sort des foules

et les religieux continuaient leur quête, aspirant à découvrir enfin la véritable nature de l'homme, étudiant même les mouvements du soleil et des étoiles dans l'espoir d'y découvrir les clés du mystère de la vie.

Au septième siècle avant Jésus-Christ, Zarathoustra, issu d'une famille de prêtres, était convaincu d'être un prophète. Contraint de quitter sa terre natale à cause de ses enseignements, il se réfugia auprès du roi Vishtaspa à l'est de l'Iran. C'est là que prit naissance la religion perse du zoroastrisme. Elle prônait la définition du *bien* et du *mal* comme seul espoir de se libérer de l'ignorance et de parvenir au bonheur dans l'au-delà.

Un siècle plus tard, le philosophe chinois Lao-tseu avançait que le monde change selon un schéma divin qui se reflète dans les mouvements rythmes et ordonnés de la nature. Conterné par la corruption des politiciens et par la décadence de la société, il vit que l'homme devait lutter pour être bon, plutôt que de simplement laisser sa bonté naturelle s'exprimer d'elle-même. Enfin, sa déception fut si grande qu'il préconisa un retour à l'âge d'or et à des valeurs plus simples, et décida de se retirer loin du monde. Cependant, au moment de quitter la ville, le gardien de la cité

Les religions n'ont jamais eu qu'un seul et unique but : discerner l'essence véritable de l'homme et de sa relation avec l'univers.

De nouvelles voies de recherche

En Perse et dans une grande partie du monde antique, les philosophes

toologie

À droite : il y a 2 000 ans, Jésus de Nazareth apporta un nouvel espoir à l'homme en prêchant que cette vie n'était pas sa seule perspective, qu'il n'était pas seulement un être de chair et de sang, et qu'il continuerait à vivre après sa mort. Ce message contenait la promesse que l'homme serait sauvé du tourment et pourrait trouver la paix éternelle.

Ci-dessous : le philosophe grec, Socrate (470 ?-399 avant J.-C.) Il pensait que l'homme avait le droit de chercher sa propre vérité et que, grâce à une meilleure intelligence des choses, il serait plus heureux et deviendrait plus tolérant. Son ironie et son honnêteté intellectuelle furent mal comprises car elles défiaient l'autoritarisme des penseurs de l'époque.



tiquement, et ainsi se défaire de ses préjugés et arriver à ses propres conclusions. Il s'érigeait contre le mensonge et la vanité, mais ses critiques, son ironie et son honnêteté intellectuelle furent mal comprises car elles défiaient l'autoritarisme des penseurs de l'époque.

Les méthodes de Socrate, comme celles de beaucoup d'autres philosophes avant lui, remettaient en question les croyances établies. En conséquence, en 399 avant J.-C., il fut accusé d'impiété envers les dieux et de corruption de la jeunesse. Condamné à boire la ciguë, un poison amer et mortel, il choisit de mourir plutôt que d'abandonner sa position contre la tyrannie et l'oppression de la vérité.

S'écarter de plus en plus de la voie de la vérité philosophique, aveuglée par ses préjugés, la civilisation grecque, pourtant très avancée, précipita sa chute de façon prématurée et inévitable. Conquises par l'Empire romain, ses villes furent ensuite saccagées par les barbares.

La tradition judéo-chrétienne

A l'instar des philosophes de la Grèce, de l'Inde et de la Chine, les

Le Christ a été crucifié, mais l'espoir qu'il a apporté à l'homme, lui, n'est pas mort. Bien au contraire, sa mort, en devenant le symbole du triomphe de l'esprit sur le corps, engendra une nouvelle prise de conscience de la véritable nature de l'homme.

Malgré leur toute puissance militaire, les Romains n'ont jamais reconnu le véritable potentiel de l'homme, ou trouvé des méthodes pour le développer, et, suivant l'exemple d'un grand nombre d'empires avant eux, ils périrent.

Bouddhisme et Islam

A l'époque même où le Christ enseignait au Moyen-Orient, les premiers moines bouddhistes arrivèrent en Chine. Le bouddhisme devint populaire sous la dynastie des Han (206 avant J.C. - 220 après J.C.). Il enseignait l'indestructibilité de l'âme, la théorie du karma et des valeurs morales comme la charité et la compassion. Le bouddhisme se propagea en

jamais voyagé au-delà des limites de leurs terres, de leur village ou de leur fief, découvrant soudain un monde complètement nouveau de l'autre côté de la Méditerranée.

Malheureusement, les sciences humaines n'ont pas progressé au même rythme que les développements scientifiques.

Mais la fin du quinzième siècle vit apparaître l'Inquisition qui chercha elle aussi à réprimer la raison naturelle de l'homme et son élan vers la connaissance spirituelle. Ceux qui adhéraient à des croyances estimées inacceptables par l'Église catholique étaient jugés et torturés jusqu'à ce qu'ils renoncent à leurs croyances hérétiques.

Celui qui passait pour avoir des idées étranges ou différentes courrait le risque d'être accusé de blasphème ou même de sorcellerie et d'être brûlé sur un bûcher s'il refusait de suivre les croyances établies.

Mais rien ne pouvait arrêter le désir de l'homme de se comprendre lui-même et de comprendre le monde qui l'entoure. Des hommes comme Léonard de Vinci poursuivirent leur recherche dans l'espoir de trouver des réponses. C'était un homme remarquable, peintre de grand talent, ingénieur, astronome et botaniste. Constamment raillé par les ignorants et les fanatiques de son époque, il fut l'un des initiateurs de la Renaissance et d'une nouvelle ère de découvertes scientifiques. A cette époque, toute recherche était suspecte, même des études en apparence très inoffensives, et devait être entreprise avec la plus grande circonspection, car l'œil de l'Inquisition était partout. Aussi Léonard de Vinci prit-il la précaution de rédiger la plupart de ses notes de façon qu'elles ne puissent être lues qu'avec l'aide d'un miroir.

Au seizième siècle, Galilée osa remettre en question des croyances solidement ancrées en soutenant la théorie de Copernic selon laquelle la terre tourne autour du soleil et non l'inverse. L'Inquisition, toujours active, l'accusa d'hérésie, et le condamna à une peine de prison illimitée pour son crime. Ce n'est que lorsqu'il renonça à la théorie copernicienne qu'il fut autorisé à retourner dans sa villa. Totalement brisé, il fut condamné par les maîtres de l'Inquisition à passer le restant de ses jours en résidence surveillée.

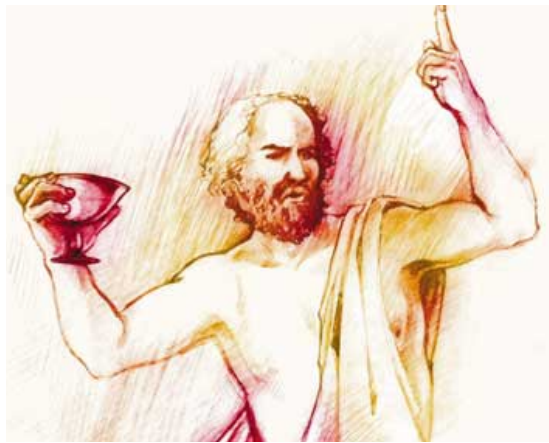
Une religion du XX^e siècle

Mais la sagesse et les valeurs spirituelles ne peuvent être opprimées éternellement. De tous temps, les hommes ont recherché la liberté spirituelle. Toutes les quêtes individuelles, toutes les philosophies, toutes les religions n'ont jamais eu qu'un seul et unique but : discerner l'essence véritable de l'homme et de sa relation avec l'univers.

Malheureusement, les sciences humaines n'ont pas progressé au même rythme que les développements scientifiques. L'homme s'est préoccupé essentiellement des problèmes matériels au détriment des sciences humaines.

Peut-être aura-t-il fallu que surgisse cette menace de destruction ultime pour qu'apparaisse aussi l'espoir suprême : une religion du vingtième siècle qui utilise une technologie offrant vraiment des résultats et qui permette à l'homme de se comprendre et de comprendre ses semblables.

Grâce à la Scientologie, l'homme peut enfin trouver des réponses aux questions qu'il s'est toujours posées et parvenir à une véritable liberté spirituelle.



Ci-contre : Léonard de Vinci était un homme remarquable, peintre de grand talent, ingénieur, astronome et botaniste. Constamment raillé par les ignorants et les fanatiques de son époque, il fut l'un des initiateurs de la Renaissance et d'une nouvelle ère de découvertes scientifiques.



Ci-contre : au seizième siècle, Galilée osa remettre en question des croyances solidement ancrées en soutenant la théorie de Copernic selon laquelle la terre tourne autour du soleil et non l'inverse. L'Inquisition, toujours active, l'accusa d'hérésie.

Hébreux ont eux aussi tenté de trouver un sens à la vie. D'après la tradition juive, Abraham fut le premier à concevoir ce qui est au centre de l'univers. C'est de cette révélation que naquit une croyance en un dieu protecteur. Derrière l'incroyable diversité des formes de vie, il n'y avait qu'un seul but, une seule réalité. Le judaïsme est la religion mère du christianisme et de l'islam, toutes trois étant les croyances dominantes de l'Occident et du Moyen-Orient. Il y a 2 000 ans, Jésus de Nazareth apporta un nouvel espoir à l'homme en prêchant que cette vie n'était pas sa seule perspective, qu'il n'était pas seulement un être de chair et de sang, et qu'il continuerait à vivre après sa mort. Ce message contenait la promesse que l'homme serait sauvé du tourment et pourrait trouver la paix éternelle. Contrairement aux enseignements de Jésus, la croyance traditionnelle des rabbins prêchait que le salut ne viendrait qu'après l'avènement du Messie, dans un lointain futur. L'attrait du message du Christ résidait dans l'affirmation que l'on pouvait accéder au royaume de Dieu mais qu'il se trouvait aussi en chacun de ceux qui avaient la foi.

Les Romains, qui redoutaient depuis longtemps une révolte populaire, virent en la parole du Christ une insurrection politique. Rome ayant décrété que rien n'était supérieur à l'ordre impérial, le message du Christ, et particulièrement son idée d'un royaume futur, fut pris à la lettre et perçu comme dangereux. L'insurrection révolutionnaire, alors qu'il n'était que spirituel.

Chine, intégrant certaines philosophies pratiques et terre-à-terre de la Chine ancienne. Il réussit à enseigner à l'homme la voie de l'illumination spirituelle, en dépit de la résistance des taoïstes et, plus tard, de la répression de l'état, qui fera détruire des centaines de monastères, forçant des centaines de milliers de moines et de religieuses à retourner à la vie laïque.

Malgré toutes ces tentatives d'oppression, la croyance en la nature spirituelle de l'homme prit un essor encore plus grand au sixième siècle avec l'arrivée du prophète Mahomet. Prêchant l'existence d'un Dieu unique, Mahomet tenta de civiliser une nation entière. Il enseigna la suprématie du spirituel sur le temporel et conjura l'homme de chercher son propre salut. Son message, perçu comme une menace pour les revenus de La Mecque, provoqua finalement son exil.

Cependant, moins de huit ans après, il effectua un retour triomphal et entama sa guerre sainte contre les infidèles. Il fonda l'islam dont l'immense empire s'étendra de l'Espagne aux frontières de la Chine.

Des croisades à l'Inquisition

Par la suite, les croisades, entreprises par l'Europe chrétienne au nom de la religion décimèrent ses populations pendant des centaines d'années et entraînèrent des dizaines de milliers de personnes dans de continuelles effusions de sang. Les croisades furent néanmoins à l'origine d'un échange culturel important. Des hommes qui n'avaient



Lorsque l'oracle de Delphes proclama que le philosophe grec, Socrate (470 ?-399 avant J.-C.), était l'homme le plus sage du monde, Socrate répliqua qu'il n'était sage que dans la mesure où il savait qu'il ne savait pas. Il pensait que l'homme avait le droit de chercher sa propre vérité et que, grâce à une meilleure intelligence des choses, il serait plus heureux et deviendrait plus tolérant. Socrate pensait que Dieu lui avait confié la mission de rendre ses semblables conscients de leur propre ignorance, et de leur faire comprendre que la connaissance pouvait les sauver. Socrate soutenait que ni lui, ni personne, n'avait le droit d'imposer une opinion à autrui. On se devait au contraire, enseignait-il à ses disciples, de tout questionner systéma-

implora Lao-tseu de ne pas partir avant d'avoir consigné ses idées par écrit pour les générations futures.

Son manuscrit, le *Tao-tô-king*, devint la base du taoïsme et l'homme y vit un autre espoir dans sa quête vers des états plus élevés. *Tao* signifie simplement *voie* ou *voie à suivre*. Et cette voie doit suivre le mouvement de l'univers, un univers auquel l'homme est inextricablement lié. Lorsque les hommes vivent conformément à leur état naturel, ils obéissent aux principes d'interdépendance et d'interaction de toutes les lois universelles, maintenant ainsi une harmonie et un équilibre parfait. D'après le *Tao*, c'est là l'*unique* voie. Il n'en existe pas d'autre.

Malheureusement, le taoïsme n'a pas procuré un moyen qui permette de réellement accéder à cette parfaite harmonie. Et aucune autre tentative ne fut entreprise en ce sens, car dans son essence la voie soutenait que ces vérités fondamentales ne pouvaient être exprimées par des mots et ne pouvaient être comprises que par l'expérience. Ces principes restèrent donc une connaissance ésotérique.

Une invitation à la liberté L'homme peut sauver son âme

L'auteur de l'essai suivant, qui date de 1954, est L. Ron Hubbard, le fondateur de la religion de Scientologie. C'est l'un des premiers textes qu'il écrivit après la fondation de la première église de Scientologie. Quarante-quatre ans plus tard, le message de la Scientologie est toujours le même : le but, longtemps recherché, de toutes les religions, peut enfin être atteint aujourd'hui.

Depuis des temps immémoriaux, le but de la religion est de sauver l'âme humaine. L'homme a emprunté de nombreuses voies pour trouver celle qui mènent au salut.

Jamais il n'a abandonné l'espoir impérieux qu'un jour, il accéderait à la liberté.

L'homme a parlé de la seconde venue du Christ et du Jour du Jugement.

L'homme peut sauver son âme. Tout comme une aube lumineuse et fraîche peut succéder à une nuit d'emprisonnement et de tonnerre, l'homme peut goûter cette liberté si longtemps recherchée.

Il y a ceux qui diront que l'âme ne peut être libre qu'après une vie de bonté et d'abnégation – que Dieu n'accorde la liberté que sous certaines conditions et que d'autres ont le pouvoir de réduire l'humanité à l'esclavage.

Mais à cela aussi il y a des réponses. Tout ce que nous affirmions, c'est que nous pouvons être libres.

Nombreux sont ceux qui peuvent être libres en quelques jours. Pour d'autres, quelques heures suffiront. Ceux qui sont profondément ancrés dans le matérialisme se libéreront en quelques mois ou quelques années.

Ainsi que l'a dit le Christ, l'innocent sera le premier sauvé. Il faut peu de temps, juste quelques

minutes pour sauver un enfant. Pour le riche et le puissant, l'esclavagiste et le destructeur cela prendra quelques années... mais eux aussi peuvent être sauvés.

Si le Chrétien de Rome avait su que son salut était imminent, il y aurait cru et se serait réjoui. Mais nous ne sommes plus à Rome, et le Christ a été crucifié voilà deux mille ans – cela fait longtemps – suffisamment longtemps pour oublier et cesser de croire. Et si le Christ lui-même revenait aujourd'hui, il se trouverait peut-être une église ou un *homme de Dieu* pour lui cracher à la figure.

Ce que vous êtes en train de lire est bel et bien vrai. Le salut espéré depuis deux millénaires est à votre portée. C'est ce que l'on vous dit dans ce paragraphe. Et c'est vrai.

Il est arrivé sans fanfare ni trompette, sans embraser l'horizon de mille flammes. Il est arrivé tranquillement dans votre boîte à lettre et vous n'êtes pas du tout sûr de pouvoir y croire.

C'est que le salut en lui-même n'arrive pas soudain, dans un élan dramatique ou à l'issue d'une promenade sur un nuage éblouissant

– on y accède tranquillement, dans une chaise, au sein d'un groupe de gens comme vous et moi.

Et rien ne vous oblige à aller au paradis ou en enfer si vous ne le voulez pas. Vous pouvez être totalement libre d'aller où bon vous semble. Et vous pouvez être immortel tout en gardant votre corps, votre famille et vos amis.

Nous vous offrons le plus précieux des cadeaux. La liberté de l'immortalité – dans les faits, en toute honnêteté.

Vous êtes un esprit. Vous êtes votre âme. Vous n'êtes pas mortel. Vous pouvez être libre.

Les bras de Dieu vous sont grand ouverts.

Il vous faudra payer pour votre liberté, mais vous ne dépenserez pas plus que vous ne le souhaitez. Et cette somme, dans ce monde matériel, nous permettra de libérer un autre être.

Peut-être aurez-vous envie de vous attarder et d'aider les autres à être libres. Il vous faudra alors étudier et travailler.

Nous embrassons l'humanité, sans distinction de races, de convictions ou de confessions. Nous œuvrons avec le croyant comme avec l'athée. Votre droit d'appartenance à n'importe quelle église s'inscrit dans votre liberté. Non seulement nous respectons votre

culte comme un droit sacré, mais vous nous verrez sans doute insister pour que vous ne changiez pas de croyance et ne quittiez pas la congrégation à laquelle vous appartenez.

La Scientologie est une science qui consiste à savoir comment savoir. En Scientologie, les mystères de l'existence sont devant les yeux des hommes. Les docteurs en

**Vous êtes un esprit.
Vous êtes votre âme.
Vous n'êtes pas mortel.
Vous pouvez être libre.**



théologie formés à la Scientologie savent comment savoir, donc savent aussi comment vous libérer de la douleur, du chagrin, de la souffrance et de l'infini désespoir de cette vallée de larmes.

Nous n'allons pas vous égarer. Il est dit dans le code du scientologue : (3) « de refuser d'accepter d'auditer ou de refuser d'accepter de l'argent de toute personne ou groupe que je sens que je ne peux pas aider honnêtement ». La scientologie peut rendre libre l'âme humaine et délivrer le corps de la douleur.

L'homme peut sauver son âme. Nous savons comment. Si un homme

ne veut pas être sauvé, c'est une décision qu'il doit prendre de lui-même et pour lui-même. L'invitation est lancée. A vous de l'accepter. Si vous ne souhaitez pas y répondre, cela aussi relève de votre liberté.

Le paradis attend. Au moins avons-nous, pour certains, fermé les mâchoires béantes de l'enfer.

L. Ron Hubbard
Fondateur

L. Ron Hubbard : UN PORTRAIT

L'auteur du texte ci-dessus est L. Ron Hubbard, humaniste, éducateur, administrateur, artiste et philosophe. Ce texte reflète ses vues sur la vie et constitue une entrée en matière appropriée pour un nouvel ouvrage sur ce véritable homme de Renaissance.

Ce livre de 130 pages, *L. Ron Hubbard : un portrait* est sorti récemment mais il est déjà très apprécié de tout un chacun, qu'il soit scientologue ou non.

Ses pages sont une chronique de la vie et de l'œuvre d'un homme remarquable, le fondateur de la religion de Scientologie, et de l'influence que le travail d'une vie entière a eu dans

le monde entier sur des millions de personnes.

Un portrait est l'une des descriptions les plus vivantes qui soient de l'homme et de ce qu'il a accompli dans de nombreux domaines : il fut, entre autres, écrivain, pilote de haute voltige, explorateur, musicien, sergent instructeur dans les marines américaines, officier dans les services de renseignements de la Marine, photographe, journaliste, officier spécial dans le département de la police de Los Angeles, horticulteur, capitaine au long-cours. C'est le portrait d'un homme qui est loin d'être



ordinaire et qu'il est difficile de classer dans une catégorie quelle qu'elle soit.

Si vous souhaitez recevoir cette brochure, il vous suffit de nous en faire la demande et nous serons heureux de vous l'adresser gratuitement.

ÉTHIQUE & LIBERTÉ

ADRESSES :

Directeur de la Publication :
Danièle Gounord

Photos : Ethique & Liberté

Rédaction et siège social :
7, rue Jules César - 75012 Paris
Tél. : 01 44 74 61 68

Rédacteur en chef : Catherine Thomas
Maquette P.A.O. : Marc Henninot

Avec la collaboration de Freedom Magazine, 6331 Hollywood Boulevard, Suite 1200, Los Angeles, CA 90028-6329, États-Unis.

N° ISSN : 1169-3711

Dépôt légal à parution n° 12 avril 1998.

Publié par l'association
Ethique & Liberté.

Impression :

Théta Graph - Villeneuve-le-Roi

© 1998 Ethique & Liberté,
Tous droits réservés.

Scientologie, Dianétique sont des marques déposées, détenues par RTC et utilisées avec son autorisation. La Scientologie est une philosophie religieuse appliquée. Nous remercions la L. Ron Hubbard Library pour

l'autorisation de reproduire des passages de l'œuvre de L. Ron Hubbard. Toute reproduction partielle ou intégrale des articles de ce numéro est autorisée après accord écrit d'Ethique et Liberté.

Pour plus d'information sur la Scientologie, composez le 01 44 74 61 68 ou contactez l'une des Églises ou Missions suivantes :

Ile-de-France : 7, rue Jules César, 75012 Paris - Tél. : 01 53 33 52 00 • Celebrity Centre : 69, rue Legendre, 75017 Paris - Tél. : 01 46 27 65 00 • LYON : 3, place des Capucins, 69001 Lyon Terraux - Tél. : 04 78 29 06 67 • ANGERS : 21, rue Paul-Bert - 49100 Angers - Tél. : 02 41 87 80 94 • CLERMONT-FERRAND : 6, rue Dulaure, 63000 Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 36 84 73 • SAINT-ETIENNE : 24, rue Marengo, 42000 Saint-Etienne - Tél. : 04 77 25 24 64 • NICE : 28, rue Giuffredo, 06000 Nice - Tél. : 04 93 85 77 11 • TOULOUSE : 9, rue Edmond de Planet, 31000 Toulouse - Tél. : 05 61 23 07 10 • BORDEAUX : BP 14, 33036 Bordeaux • MARSEILLE : 2, rue Devilliers, 13005 Marseille - Tél. : 04 91 92 75 30 • BELGIQUE - BRUXELLES : 61, rue Prince-Royal, 1050 Bruxelles - Tél. : 00 32 2 511 87 60 • SUISSE - LAUSANNE : 10, rue de la Madeleine, Lausanne - Tél. : 00 41 21 323 86 30 • GENEVE : 9, route de Saint-Julien, 1227 Carouge, Genève - Tél. : 00 41 22 300 39 79.